

Budget Primitif 2023

Budget Eau Potable

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00162**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	1
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	5
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	8

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	25
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	30

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	32
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	
--------------------------	--

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 046 183,00	22 046 183,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	22 046 183,00	22 046 183,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	43 599 597,12	43 599 597,12

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	43 599 597,12	43 599 597,12
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	65 645 780,12	65 645 780,12
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 819 791,00	0,00	1 703 312,00	1 703 312,00	1 703 312,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 298 300,00	0,00	3 022 224,00	3 022 224,00	3 022 224,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 217 000,00	0,00	858 000,00	858 000,00	858 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 585 091,00	0,00	5 833 536,00	5 833 536,00	5 833 536,00
66	Charges financières	1 109 000,00	0,00	2 147 000,00	2 147 000,00	2 147 000,00
67	Charges exceptionnelles	207 500,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 901 591,00	0,00	8 105 536,00	8 105 536,00	8 105 536,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 303 994,00		8 210 018,00	8 210 018,00	8 210 018,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 323 000,00		5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 626 994,00		13 940 647,00	13 940 647,00	13 940 647,00
TOTAL		20 528 585,00	0,00	22 046 183,00	22 046 183,00	22 046 183,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 670 240,00	0,00	19 958 000,00	19 958 000,00	19 958 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	561 070,00	0,00	576 483,00	576 483,00	576 483,00
Total des recettes de gestion des services		20 232 985,00	0,00	20 534 483,00	20 534 483,00	20 534 483,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	311 300,00	0,00	463 500,00	463 500,00	463 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 544 285,00	0,00	20 997 983,00	20 997 983,00	20 997 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	501 000,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		501 000,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
TOTAL		21 045 285,00	0,00	22 046 183,00	22 046 183,00	22 046 183,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 892 447,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	347 897,00	0,00	382 244,73	382 244,73	382 244,73
21	Immobilisations corporelles	138 137,00	0,00	142 606,50	142 606,50	142 606,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 014 511,30	0,00	17 892 745,89	17 892 745,89	17 892 745,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 500 545,30	0,00	18 417 597,12	18 417 597,12	18 417 597,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 505 000,00	0,00	23 085 000,00	23 085 000,00	23 085 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 505 000,00	0,00	23 085 000,00	23 085 000,00	23 085 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	962 800,00	962 800,00	962 800,00
Total des dépenses réelles d'investissement		41 005 545,30	0,00	42 465 397,12	42 465 397,12	42 465 397,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	501 000,00		1 048 200,00	1 048 200,00	1 048 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 520,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		587 520,00		1 134 200,00	1 134 200,00	1 134 200,00
TOTAL		41 593 065,30	0,00	43 599 597,12	43 599 597,12	43 599 597,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 599 597,12
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 144 110,00	0,00	1 759 627,00	1 759 627,00	1 759 627,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 735 441,30	0,00	26 850 523,12	26 850 523,12	26 850 523,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 879 551,30	0,00	28 610 150,12	28 610 150,12	28 610 150,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	962 800,00	962 800,00	962 800,00
Total des recettes réelles d'investissement		27 879 551,30	0,00	29 572 950,12	29 572 950,12	29 572 950,12
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 303 994,00		8 210 018,00	8 210 018,00	8 210 018,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	908 784,00		5 730 629,00	5 730 629,00	5 730 629,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 520,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 299 298,00		14 026 647,00	14 026 647,00	14 026 647,00
TOTAL		37 178 849,30	0,00	43 599 597,12	43 599 597,12	43 599 597,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 599 597,12
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 892 447,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 703 312,00		1 703 312,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 022 224,00		3 022 224,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	858 000,00		858 000,00
66	Charges financières	2 147 000,00	123 000,00	2 270 000,00
67	Charges exceptionnelles	125 000,00	0,00	125 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 607 629,00	5 607 629,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 210 018,00	8 210 018,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8 105 536,00	13 940 647,00	22 046 183,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 048 200,00	1 048 200,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 085 000,00	0,00	23 085 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	382 244,73	0,00	382 244,73
21	Immobilisations corporelles (6)	142 606,50	86 000,00	228 606,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 892 745,89	0,00	17 892 745,89
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	962 800,00	0,00	962 800,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	42 465 397,12	1 134 200,00	43 599 597,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 599 597,12
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 958 000,00		19 958 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	576 483,00		576 483,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	463 500,00	1 048 200,00	1 511 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 997 983,00	1 048 200,00	22 046 183,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 759 627,00	0,00	1 759 627,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 850 523,12	123 000,00	26 973 523,12
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	86 000,00	86 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 607 629,00	5 607 629,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	962 800,00	0,00	962 800,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 210 018,00	8 210 018,00
Recettes d'investissement – Total		29 572 950,12	14 026 647,00	43 599 597,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 599 597,12
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 819 791,00	1 703 312,00	1 703 312,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Sous-traitance générale	112 200,00	116 633,00	116 633,00
6132	Locations immobilières	223 480,00	232 000,00	232 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	6 000,00	6 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6156	Maintenance	14 850,00	28 900,00	28 900,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6226	Honoraires	20 360,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	70 000,00	110 000,00	110 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 535,00	4 700,00	4 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	62 000,00	62 000,00
6287	Remboursements de frais	731 366,00	557 579,00	557 579,00
63512	Taxes foncières	367 500,00	367 000,00	367 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 298 300,00	3 022 224,00	3 022 224,00
6331	Versement de mobilité	30 200,00	32 568,00	32 568,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 500,00	8 141,00	8 141,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 600,00	15 470,00	15 470,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 439 300,00	1 563 500,00	1 563 500,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	616 085,00	616 085,00
6415	Supplément familial	27 900,00	18 370,00	18 370,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	277 600,00	295 264,00	295 264,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	405 700,00	429 356,00	429 356,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	11 500,00	13 552,00	13 552,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	27 100,00	25 518,00	25 518,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 400,00	4 400,00	4 400,00
648	Autres charges de personnel	53 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 217 000,00	858 000,00	858 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 090 000,00	779 000,00	779 000,00
6542	Créances éteintes	48 000,00	19 000,00	19 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	79 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 585 091,00	5 833 536,00	5 833 536,00
66	Charges financières (b) (8)	1 109 000,00	2 147 000,00	2 147 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 040 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	250 000,00	250 000,00
6688	Autre	49 000,00	47 000,00	47 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	207 500,00	125 000,00	125 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	190 000,00	119 000,00	119 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	7 500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 901 591,00	8 105 536,00	8 105 536,00
023	Virement à la section d'investissement	8 303 994,00	8 210 018,00	8 210 018,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 323 000,00	5 730 629,00	5 730 629,00
6688	Autre	123 000,00	123 000,00	123 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 200 000,00	5 607 629,00	5 607 629,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 626 994,00	13 940 647,00	13 940 647,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 626 994,00	13 940 647,00	13 940 647,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 528 585,00	22 046 183,00	22 046 183,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	459 159,43
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	209 159,43
= Différence ICNE N – ICNE N-1	250 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 670 240,00	19 958 000,00	19 958 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	18 800 000,00	19 000 000,00	19 000 000,00
704	Travaux	100 000,00	50 000,00	50 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	10 000,00	10 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	3 000,00	3 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	535 000,00	630 000,00	630 000,00
7087	Remboursement de frais	235 240,00	265 000,00	265 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 675,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 675,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	561 070,00	576 483,00	576 483,00
757	Redevances des fermiers, concession..	213 570,00	231 483,00	231 483,00
7588	Autres	347 500,00	345 000,00	345 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		20 232 985,00	20 534 483,00	20 534 483,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	311 300,00	463 500,00	463 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	80 000,00	60 000,00	60 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	231 300,00	403 500,00	403 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 544 285,00	20 997 983,00	20 997 983,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	501 000,00	1 048 200,00	1 048 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	501 000,00	1 048 200,00	1 048 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		501 000,00	1 048 200,00	1 048 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 045 285,00	22 046 183,00	22 046 183,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 046 183,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	347 897,00	382 244,73	382 244,73
2031	Frais d'études	96 304,00	181 975,50	181 975,50
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	241 593,00	190 269,23	190 269,23
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	138 137,00	142 606,50	142 606,50
2111	Terrains nus	64 637,00	65 606,50	65 606,50
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	12 000,00	12 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 014 511,30	17 892 745,89	17 892 745,89
2313	Constructions	1 233 496,27	741 480,70	741 480,70
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 781 015,03	17 151 265,19	17 151 265,19
Total des dépenses d'équipement		15 500 545,30	18 417 597,12	18 417 597,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 505 000,00	23 085 000,00	23 085 000,00
1641	Emprunts en euros	2 650 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 150 000,00	995 000,00	995 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	19 715 000,00	18 590 000,00	18 590 000,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		24 505 000,00	23 085 000,00	23 085 000,00
458162	Operation sous mandat depenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (6)	1 000 000,00	862 800,00	862 800,00
458171	Operation sous mandat depenses - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (6)	0,00	0,00	0,00
458178	Operations sous mandat depenses - T1- ODYSSEUD - Etudes et travaux reseaux humides (6)	0,00	0,00	0,00
458186	Operations sous mandat depenses - LAE Reseaux Humides - Maga (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	962 800,00	962 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 005 545,30	42 465 397,12	42 465 397,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	501 000,00	1 048 200,00	1 048 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	501 000,00	1 048 200,00	1 048 200,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	95 781,00	210 000,00	210 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 790,00	6 000,00	6 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 067,00	26 000,00	26 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	239 427,00	485 000,00	485 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	33 130,00	68 200,00	68 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	117 805,00	253 000,00	253 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	86 520,00	86 000,00	86 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	86 520,00	86 000,00	86 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		587 520,00	1 134 200,00	1 134 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		41 593 065,30	43 599 597,12	43 599 597,12

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 599 597,12
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 144 110,00	1 759 627,00	1 759 627,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 103 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	41 110,00	209 627,00	209 627,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	24 735 441,30	26 850 523,12	26 850 523,12
1641	Emprunts en euros	4 030 441,30	7 270 523,12	7 270 523,12
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	19 715 000,00	18 590 000,00	18 590 000,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 879 551,30	28 610 150,12	28 610 150,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (5)	1 000 000,00	862 800,00	862 800,00
458271	Operation sous mandat recettes - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (5)	0,00	0,00	0,00
458278	Operations sous mandat recettes - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (5)	0,00	0,00	0,00
458286	Operations sous mandat Recettes - LAE Reseaux Humides - Maga (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	962 800,00	962 800,00
TOTAL RECETTES REELLES		27 879 551,30	29 572 950,12	29 572 950,12
021	Virement de la section d'exploitation	8 303 994,00	8 210 018,00	8 210 018,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	908 784,00	5 730 629,00	5 730 629,00
1641	Emprunts en euros	123 000,00	123 000,00	123 000,00
28031	Frais d'études	45 168,00	45 168,00	45 168,00
28033	Frais d'insertion	1 169,00	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	184 016,00	184 016,00
28131	Bâtiments	0,00	553 697,00	553 697,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	605 859,00	605 859,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 404,00	15 404,00	15 404,00
28151	Installations complexes spécialisées	686 062,00	780 000,00	780 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	430 000,00	430 000,00
28154	Matériel industriel	6 009,00	7 500,00	7 500,00
28155	Outillage industriel	520,00	520,00	520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	620 000,00	620 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	5 805,00	5 805,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	520 000,00	520 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 660,00	5 660,00	5 660,00
28184	Mobilier	20 525,00	23 000,00	23 000,00
28188	Autres	5 267,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 212 778,00	13 940 647,00	13 940 647,00
041	Opérations patrimoniales (8)	86 520,00	86 000,00	86 000,00
2031	Frais d'études	81 000,00	81 000,00	81 000,00
2033	Frais d'insertion	5 520,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 299 298,00	14 026 647,00	14 026 647,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		37 178 849,30	43 599 597,12	43 599 597,12

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				43 599 597,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
XU00317213 (33)	15/01/2008	0,00	0,00	4 899,30	154 382,83	0,00
MIR267600EUR (35-37-49)	09/12/2009	750 000,00	13 500 000,00	2 682,07	14 250 000,00	13 500 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	13 500 000,00	7 581,37	14 404 382,83	13 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					81 581 932,79									
1641 Emprunts en euros (total)					56 581 932,79									
1297439 /2014061010 (909)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,297		A	C	O	A-1
16327 (608)	Société Générale	01/01/2009	01/01/2009	21/06/2009	358 429,50	F	FIXE	3,780	3,882		S	P	O	A-1
2009100-6M 2013 E3M (875)	Caisse d'Epargne	24/12/2009	30/12/2013	30/03/2014	6 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,009	0,517		T	C	O	A-1
2045/001 (956E)	Société Générale	24/09/2018	01/07/2020	01/10/2020	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,027	0,386		T	C	O	A-1
31-16766064CGP3TOUL (948)	ARDKEA ANCIEN BCME	24/01/2018	30/12/2019	30/03/2020	8 000 000,00	F	FIXE	0,610	0,620		T	C	O	A-1
8251661 / 2009017 (657)	Caisse d'Epargne	01/01/2009	01/01/2009	05/01/2009	753 293,84	V	TAG03M	4,430	0,549		T	P	O	A-1
C705558-EAU 2010091 (854)	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	1 500 000,00	F	FIXE	3,270	3,273		A	C	O	A-1
MON505023EUR (894)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	1 134 061,80	F	FIXE	3,250	3,248		A	C	O	A-1
MON520266EUR (938)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/12/2017	28/12/2017	01/04/2018	8 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,624		T	C	O	A-1
MON523908EUR (951)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,740	1,755		T	C	O	A-1
T05J81010PR (609)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/01/2009	136 147,65	F	FIXE	3,850	4,048		S	P	O	A-1
T1B35J016PR (610)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	400 000,00	F	FIXE	4,600	4,670		S	P	O	A-1
T1BY71011PR/200004253 (611)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	300 000,00	F	FIXE	5,020	5,126		S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					25 000 000,00									
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	7 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,651		T	C	O	B-1
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	DEXIA CREDIT LOCAL (ancien CLF)	29/12/2009	31/12/2010	01/01/2012	18 000 000,00	V	EONIA	1,647	2,313		A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					16 796,92									
(880)	PRETEURS DIVERS	01/01/2012	01/01/2012	31/12/2013	16 796,92	F	FIXE	0,000	0,000		A	X Libre	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					149 178,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					149 178,00									
210 31 2857 (992)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29/06/2017	06/12/2021	26/11/2022	149 178,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					81 747 907,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		64 466 622,28				3 377 699,74	1 659 248,59	0,00	324 075,01	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		45 897 656,73				2 386 320,42	1 028 299,35	0,00	283 854,89	
1297439 /2014061010 (909)	N	0,00	A-1	4 375 000,00	34,44	V		1,750	125 000,00	76 562,50	0,00	95 625,00
16327 (608)	N	0,00	A-1	217 760,75	12,97	F		3,780	13 208,95	8 219,77	0,00	196,52
2009100-6M 2013 E3M (875)	N	0,00	A-1	3 840 000,00	16,00	V		3,289	240 000,00	136 964,32	0,00	0,00
2045/001 (956E)	N	0,00	A-1	17 750 000,00	17,50	V		1,837	1 000 000,00	521 348,21	0,00	137 582,03
31-16766064CGP3TOUL (948)	N	0,00	A-1	7 040 000,00	22,00	F		0,610	320 000,00	42 796,25	0,00	0,00
8251661 / 2009017 (657)	N	0,00	A-1	13 457,04	0,01	F		2,960	13 457,04	99,58	0,00	0,00
C705558-EAU 2010091 (854)	N	0,00	A-1	900 000,00	14,88	F		3,270	60 000,00	29 430,00	0,00	3 128,30
MON505023EUR (894)	N	0,00	A-1	523 413,16	5,83	F		3,250	87 235,52	17 010,93	0,00	2 323,25
MON520266EUR (938)	N	0,00	A-1	6 480 000,00	20,00	F		1,610	320 000,00	102 396,00	0,00	24 518,51
MON523908EUR (951)	N	0,00	A-1	4 333 333,28	25,75	F		1,740	166 666,68	74 312,50	0,00	17 923,61
T05J81010PR (609)	N	0,00	A-1	87 259,94	14,01	F		3,850	4 593,71	3 315,71	0,00	1 547,12
T1B35J016PR (610)	N	0,00	A-1	159 925,35	5,93	F		4,600	23 718,05	7 086,91	0,00	435,11
T1BY71011PR/200004253 (611)	N	0,00	A-1	177 507,21	10,93	F		5,020	12 440,47	8 756,67	0,00	575,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		18 568 965,55					991 379,32	630 949,24	0,00	40 220,12
CO8025 EAU (900801)	N	0,00	B-1	5 068 965,55	21,00	C		3,550	241 379,32	178 692,68	0,00	481,40
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	N	0,00	A-1	13 500 000,00	18,00	V		1,156	750 000,00	452 256,56	0,00	39 738,72
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		7 743,32					0,00	0,00	0,00	0,00
(880)	N	0,00	A-1	7 743,32	25,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		139 232,80					9 945,20	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		139 232,80					9 945,20	0,00	0,00	0,00
210 31 2857 (992)	N	0,00	A-1	139 232,80	13,90	F		0,000	9 945,20	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		64 613 598,40					3 387 644,94	1 659 248,59	0,00	324 075,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	7 000 000,00	5 068 965,55	1	29,00		3,55	EURIBOR03M	0,00		3,550	178 692,68	0,00	7,85
TOTAL (B)		7 000 000,00	5 068 965,55						0,00			178 692,68	0,00	7,85
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 000 000,00	5 068 965,55						0,00			178 692,68	0,00	7,85

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	59 544 632,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	7,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 068 965,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Études et de recherches (2032)	5	09/07/2009
L	Frais d'annonces et d'insertions (2033)	5	09/07/2009
L	Logiciels (205x)	2	09/07/2009
L	Agencements et aménagements de terrains (212x)	15	09/07/2009
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (Agencements de locaux) (2135x)	15	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (2151)	20	09/07/2009
L	Installations, Matériel et outillage (2154/2155/2156/2175x)	10	09/07/2009
L	Matériel de transport (Véhicules techniques) (2182)	7	09/07/2009
L	Matériel de bureau et informatique, électronique (2183)	5	09/07/2009
L	Mobilier urbain (2184/21784)	10	09/07/2009
L	Appareils de laboratoires	10	09/07/2009
L	Autres immobilisations corporelles - Équipements de cuisines (2188)	30	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (biens transférés) (2151)	15	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés) (21531)	30	30/09/2010
L	Bâtiments et locaux (biens transférés) (2131/2141/2148/21731/21741/21748)	25	30/09/2010
L	Autres biens (biens transférés)	5	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (21531)	60	07/11/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		2 939 829,96	2 939 829,96	0,00	2 939 829,96
Prov.dépéciation de créances irrécouvrables(DEL17-0591 ajust.DEL18-0570-DEC-20-0195,DEL-21-1061)	0,00	15/06/2017	2 939 829,96	2 939 829,96	0,00	2 939 829,96
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 939 829,96	2 939 829,96	0,00	2 939 829,96

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 553 200,00	I 4 553 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 505 000,00	3 505 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	2 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	995 000,00	995 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	10 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 048 200,00	1 048 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 048 200,00	1 048 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 553 200,00	0,00	0,00	4 553 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 817 647,00	III 13 817 647,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 817 647,00	13 817 647,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	45 168,00	45 168,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	184 016,00	184 016,00
28131	Bâtiments	553 697,00	553 697,00
28135	Installations générales, agencements, ..	605 859,00	605 859,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 404,00	15 404,00
28151	Installations complexes spécialisées	780 000,00	780 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	430 000,00	430 000,00
28154	Matériel industriel	7 500,00	7 500,00
28155	Outils industriel	520,00	520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	620 000,00	620 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 805,00	5 805,00
28173	Constructions (mise à disposition)	520 000,00	520 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 800 000,00	1 800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 660,00	5 660,00
28184	Mobilier	23 000,00	23 000,00
28188	Autres	8 000,00	8 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 210 018,00	8 210 018,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 817 647,00	0,00	0,00	0,00	13 817 647,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 553 200,00
Ressources propres disponibles	IV	13 817 647,00
Solde	V = IV – II (6)	9 264 447,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62		Intitulé de l'opération : TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux		Date de la délibération : 13/06/2019	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	2 130 295,64	0,00	862 800,00	862 800,00	
458162 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	2 130 295,64	0,00	862 800,00	862 800,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 130 295,64	0,00	862 800,00	862 800,00	
RECETTES (b)					
	40 383,08	0,00	862 800,00	862 800,00	
458262 Financement par le tiers (7)	40 383,08	0,00	862 800,00	862 800,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	40 383,08	0,00	862 800,00	862 800,00	

N° opération : 86		Intitulé de l'opération : LAE Reseaux Humides - Maga		Date de la délibération : 15/11/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
458186 LAE Reseaux Humides - Maga (5)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
458286 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					6 741 101,00	2 642 291,07	1 759 627,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					6 741 101,00	2 642 291,07	1 759 627,00
2017	PUP La Plaine	TOULOUSE METROPOLE	5	A	210 112,00	11 064,07	22 235,00
2020	PUP Las Clottes	TOULOUSE METROPOLE	5	A	62 400,00	0,00	58 306,00
2021	Hypervision et équipements réseaux	AGENCE DE L'EAU	5	A	2 858 276,00	0,00	700 000,00
2021	Travaux pour améliorer les filières de traitement d'eau : Qualité +	AGENCE DE L'EAU	5	A	3 453 713,00	2 603 713,00	850 000,00
2023	PUP d'Estébe	TOULOUSE METROPOLE	5	A	156 600,00	27 514,00	129 086,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					6 741 101,00	2 642 291,07	1 759 627,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E53 Déconnexion Lacourtenourt	11 515 000,00	-100 000,00	11 415 000,00	11 374 341,31	40 658,69	0,00
EA001E12 Etudes Globales 2012-2014	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00	1 040 000,00	30 000,00	0,00
EA001E32 Etudes globales 2015-2017	30 000,00	0,00	30 000,00	21 950,00	8 050,00	0,00
EA001E63 Etudes globales 2020-2026	378 435,00	0,00	378 435,00	0,00	143 925,50	234 509,50
EA001E19 Lasbordes Ribaute (CAPIO)	326 100,00	0,00	326 100,00	132 688,22	30 000,00	163 411,78
EA001E24 Participation d'urbanisme (PUP, PVR, PAE, PEPE)	1 408 238,10	0,00	1 408 238,10	1 203 338,10	204 900,00	0,00
EA001E59 Projets informatiques - 2020-2026	1 224 200,00	0,00	1 224 200,00	582 380,81	184 016,00	457 803,19
EA001E64 Projets structurants 2020-2026	12 416 935,00	0,00	12 416 935,00	4 069 122,31	2 600 000,00	5 747 812,69
EA001E46 Raccordement aux réseaux 2018-2020	2 595 733,91	0,00	2 595 733,91	2 595 733,91	0,00	0,00
EA001E61 Raccordement réseaux 2020-2026	700 000,00	0,00	700 000,00	261 108,01	100 000,00	338 891,99
EA001E47 SDSI, Logiciels - compteurs 2018-2020	259 508,00	0,00	259 508,00	253 254,77	6 253,23	0,00
EA007E01 TAE - Travaux réhabilitation et dévoisement réseaux	2 977 200,00	862 800,00	3 840 000,00	2 977 200,00	862 800,00	0,00
EA001E62 Travaux neufs (urbanisme) 2020-2026	5 600 000,00	0,00	5 600 000,00	1 415 847,94	900 000,00	3 284 152,06
EA001E60 Travaux renouvellement réseaux 2020-2026	72 115 570,00	0,00	72 115 570,00	29 511 248,95	13 015 744,00	29 588 577,05
EA001E48 Travaux réseaux renouvellement 2018-2020	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	7 500 000,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E23 Travaux sur réseaux - Travaux structurants	3 196 000,00	0,00	3 196 000,00	3 196 000,00	0,00	0,00
EA001E49 Travaux sur réseaux neufs 2018-2020	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00	1 420 037,50	259 962,50	0,00
EA001E50 Travaux usine et ouvrages 2018-2020	1 010 000,00	-270 000,00	740 000,00	670 811,90	69 188,10	0,00
EA001E25 Travaux usines et ouvrages 2015-2017	3 942 059,94	0,00	3 942 059,94	3 899 767,34	42 292,60	0,00
EA001E58 Travaux usines et ouvrages 2020-2026	10 225 457,00	0,00	10 225 457,00	593 923,75	695 606,50	8 935 926,75

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint administratifs territ.	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Attaches territoriaux	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Redacteurs territoriaux	B	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		71,00	0,00	71,00	54,00	14,00	68,00
Ingenieurs territoriaux	A	31,00	0,00	31,00	25,00	5,00	30,00
Techniciens territoriaux	B	40,00	0,00	40,00	29,00	9,00	38,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		96,00	0,00	96,00	76,00	14,00	90,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	683	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	367	0,00	3-2	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	398	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	500	0,00	3-3-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	542	0,00	3-2	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Budget Primitif 2023 du Budget Eau Potable de Toulouse Métropole_ DEL-22-1249

Date de transmission de l'acte : 13/12/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 13/12/2022

Numéro de l'acte : BP2023EAUPOTABL ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20221208-BP2023EAUPOTABL-BF

Date de décision : 08/12/2022

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires